

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00715 Numéro SIREN : 442 632 741 Nom ou dénomination : AA RENNES

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 8619

m08619

DÉPÔT DU

SAS AA RENNES
35238 rennes

Page : 3

24 JUL. 2023

BILAN ACTIF

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	450	349	101	326	225	69. 00-
Fonds commercial (1)	195 000		195 000		195 000	
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	96 972	94 642	2 330	5 182	2 852	55. 03-
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	9 850		9 850	9 850		
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis	272 733		272 733	317 257	44 524	14. 03-
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	1 537		1 537	1 142	395	34. 61
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	626 801		626 801	800 211	173 410	21. 67-
Autres créances	80 029		80 029	78 790	1 238	1. 57
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	767		767	767		
Disponibilités	441 751		441 751	460 797	19 045	4. 13-
Charges constatées d'avance (3)	39 625		39 625	15 011	24 615	163. 98
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						

(1) Dont droit au ball
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

195 000
0

Attestation de présentation des comptes

ATHEIS

BILAN PASSIF

Capital (Dont versé : 7 500)	7 500	7 500		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	750	750		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	849 325	847 300	2 025	0. 24
Report à nouveau				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès d'établissements de crédit	257 590	303 918	46 328-	15. 24-
Concours bancaires courants	763	689	73	10. 61
Emprunts et dettes financières diverses		4 104	4 104-	100. 00-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 000	3 000		
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	190 684	93 476	97 207	103. 99
Dettes fiscales et sociales	331 304	400 260	68 957-	17. 23-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		59	59-	100. 00-
Produits constatés d'avance (1)				
Ecart de conversion passif (V)				

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

611 405

805 508

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 670 524.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 734 416.90 Euros et dégageant un bénéfice de 29 609.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	450		195 000
Installations générales agencements aménagements divers	100 858		
Matériel de transport	1 150		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 645		
TOTAL	129 653		
Prêts, autres immobilisations financières	9 850		
TOTAL	9 850		
TOTAL GENERAL	139 953		195 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			195 450	195 450
Installations générales agencements aménagements divers		32 681	68 177	68 177
Matériel de transport			1 150	1 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 645	27 645
TOTAL		32 681	96 972	96 972
Prêts, autres immobilisations financières			9 850	9 850
TOTAL			9 850	9 850
TOTAL GENERAL		32 681	302 273	302 273

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	124	225		349
Installations générales agencements aménagements divers	100 684	174	32 681	68 177
Matériel de transport	1 150			1 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 637	2 678		25 315
TOTAL	124 471	2 852	32 681	94 642
TOTAL GENERAL	124 595	3 077	32 681	94 991

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	225				
Instal.générales agenc.aménag.divers	174				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 678				
TOTAL	2 852				
TOTAL GENERAL	3 077				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 850	0	9 850
Clients douteux ou litigieux	53 515	53 515	
Autres créances clients	573 285	573 285	
Impôts sur les bénéfices	710	710	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 319	19 319	
Débiteurs divers	60 000	60 000	
Charges constatées d'avance	39 625	39 625	
TOTAL	756 305	746 455	9 850

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	889	889		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	257 463	85 528	171 935	
Fournisseurs et comptes rattachés	190 684	190 684		
Personnel et comptes rattachés	101 598	101 598		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 813	91 813		
Taxe sur la valeur ajoutée	132 116	132 116		
Autres impôts taxes et assimilés	5 777	5 777		
TOTAL	780 340	608 405	171 935	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	46 332			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1. 0000	7 500			7 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 12 ans
Installations techniques	Linéaire	3 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 12 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	93 082
Total	93 082

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	889
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	140 334
Dettes fiscales et sociales	160 469
Total	301 692

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 625
Total	39 625

A t h é i s



experts comptables

SAS AA RENNES

20 AV. HENRI FREVILLE

35238 rennes

ETATS FINANCIERS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CERTIFIE CONFORME

Agence de Saint Grégoire
Parc d'Activités La Brosse
Route du Meuble
CS 40623
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél : 02.90.09.95.15
Mail : rennes@atheis.fr

Agence de Guichen
15 bis rue Madeleine Brès
ZA La Courtinais
35580 GUICHEN
Tél : 02.99.57.30.49
Mail : guichen@atheis.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Bretagne

Membre de la compagnie régionale de Rennes
Siège social : Parc d'Activités La Brosse - Route du Meuble - 35760 Saint Grégoire
SARL au capital de 100 000 €
817 403 793 RC Rennes
N° de TVA intracommunautaire FR 78 817 403 793

Attestation de présentation des comptes

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS AA RENNES
20 AV. HENRI FREVILLE
35238 rennes

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 670 524 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 734 417 Euros
- Résultat net comptable,	29 610 Euros

Fait à ST GREGOIRE
Le 27/04/2023

Christophe LE MEUT
Expert-Comptable

Signé électroniquement le 02/05/2023 par
Christophe Le Meut



AA RENNES

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 €
Siège social : 20 Avenue Henri Fréville
35200 RENNES

442 632 741 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 13 JUIN 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos **le 31 décembre 2022**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le **31 décembre 2022** s'élevant à **29 609,65 €** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 609,65 €
Autres réserves antérieures	849 324,62 €
• Prélèvement sur le compte "<u>autres réserves</u>" Ledit compte s'élève ainsi à 808 934,27 €.	- 40 390,35 €
Sommes distribuables	 70 000,00 €
• A titre de dividendes Soit 9,33 € par action	70 000,00 €

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2022** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **4 200 €**,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2022** non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à **65 800 €**.

Le dividende sera mis en paiement au siège social **ce jour**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE (global)	ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
31.12.2021	26 250 €	4 200 €	22 050 €
31.12.2020	-	-	-
31.12.2019	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'**unanimité** des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe CANIVET

